

## Directeur/trice de la Sécurité publique, Prévention et Accès aux droits



### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	MAIRIE DE TOURCOING - 10 place Victor Hassebroucq - BP 80479 59208 TOURCOING Cedex
<b>Grade :</b>	Directeur de police municipale
<b>Référence :</b>	O059210100210085
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	08/04/2021
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent - vacance d'emploi
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	Dès que possible
<b>Date limite de candidature :</b>	09/05/2021
<b>Service d'affectation :</b>	Direction de la Sécurité Publique de la Prévention et de l'Accès aux droits

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	- 10 place Victor Hassebroucq - BP 80479 59208 TOURCOING Cedex
--------------------------	---

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Directeur de police municipale
<b>Famille de métier :</b>	Prévention et sécurité publique > Police municipale
<b>Métier(s) :</b>	Responsable du service de police municipale

#### Descriptif de l'emploi :

La Ville de TOURCOING recrute un/e Directeur/trice de la Sécurité publique, de la Prévention et de l'Accès aux droits (Directeur de police municipale - Filière Sécurité).

#### Profil demandé :

- \* Vous êtes titulaire du grade de Directeur de police municipale (catégorie A) de la Fonction Publique Territoriale ;
- \* Vous avez des connaissances juridiques et administratives relatives aux collectivités locales ;
- \* Vous connaissez les orientations et priorités des élus et décideurs ;
- \* Vous avez connaissance des techniques de communication et de négociation ;
- \* Vous avez des aptitudes au management et aux relations humaines ;

- \* Vous savez gérer simultanément des problématiques différentes ;
- \* Vous êtes apte à la gestion de dossiers transversaux et au pilotage de projets ;
- \* Vous êtes force de proposition et de conviction ;
- \* Vous avez l'esprit de synthèse et d'analyse ;
- \* Vous possédez des capacités de diagnostic et de prospective ;
- \* Vous savez conduire et animer des réunions ;
- \* Vous êtes rigoureux (se) et méthodique ;
- \* Vous avez le sens des responsabilités.

**Mission :**

Sous l'autorité de la Directrice Générale des Services et en lien avec la Directrice du Cabinet du Maire, vous serez chargé/e de :

- \* Gérer, coordonner et organiser la mise en œuvre de la politique de sécurité par le Maire :
  - S'assurer du suivi et de la bonne réalisation des ordres et consignes donnés ;
  - Définir précisément les missions des agents ;
  - Effectuer un suivi précis de l'activité en matière de statistiques.
- \* Veiller au respect de l'application des lois et règlements :
  - Fixer les priorités ;
  - Contrôler la légalité des actions du personnel ;
  - Mettre en place les règles de fonctionnement ;
  - Veiller à l'application des lois, décrets, codes et arrêtés.
- \* Contrôler les procédures administratives et judiciaires :
  - Assurer la légalité et la qualité des écrits établis par les différents personnels de sa direction ;
  - Contrôler la transmission des diverses pièces administratives et judiciaires.
- \* Gérer l'interface avec la population :
  - Participer aux réunions publiques en qualité de conseiller technique ;
  - Développer le contact avec la population et les divers acteurs sociaux et étatiques.
- \* Piloter le projet de déploiement de la vidéo protection :
  - Piloter l'exécution du marché de vidéo protection de la Ville ;
  - Émettre des propositions quant aux projets d'installations de caméras ;
  - S'assurer de la disponibilité du système par le suivi de la maintenance.
- \* Assurer la transversalité entre les services de prévention, d'accès au droit et de sécurité :
  - Animer les relations transversales entre les chefs de pôle ;
  - Coordonner l'action des pôles pour offrir une réponse globale aux problèmes soulevés par les usagers.

**Téléphone collectivité :** 03 59 69 70 00

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.